L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 11 AVRIL 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Propriétaire et directeur....DAVID BIDWELL.

Grand Succès de la

Troupe Colville d'Opéra Burlesque

Mercredi et Jeudi soirs, 9 et 10 avril

Programme Extraordinaire,

ROBINSON CRUSOE,

Avec un épisode de H. M. S. PINAFORE.

Vendredi et Samedi soirs, 11 et 12—Un autre programme extraordinaire—OXYGEN et A POPULAR FARCE, apparition du comédien populaire M. B. Maningley, et Mlle Eugenie Paul. Samedi, en matinée—Programme double, CRUSOE et PINAFORE.

Dimanche soir—Première apparition à la Nlle-Orléans du grand acteur de son genre dans le monde, America's German star Comique, M. GUS WILLIAM, et première représentation ici de New Cinderella. 9 avril—

SALLE GRUNEWALD,

Mardi, 15 avril 1879, à 8 heures précises,

Concert par Théodore Curant

Avec le bienveillant concours de Mme L. Samuel [née M. Elie], mademoiselle Lena Little, R. Lehman, MM. Livain, Kitziger, Cartier, Mueller, Eckert et un orchestre complet de 30 des meilleurs musiciens

Billet - - - - Une piastre

Programme.

1. Ouverture—"Maritana,"....Wallace
Orchestre.
2. Fantaisie militaire pour violon....Léonard
Théo. Curant et Orchestre.
3. Air du Sommeil de l'Africaine....Meyerbeer
Mlle Little.
4. Concerto G. Minor pour piano....Mendelssohn
Mme Samuel et Orchestre.
5. Fantaisie Originale pour flûte....Demersseman
M. Livain et Orchestre.

Intermède de 5 minutes.

6. String quartett....Haydn
MM. Curant, Kitziger, Cartier, Mueller.
7. Romance—"Ma Vie a son Secret", Mme Samuel
Mlle Lehman.
8. Concerto pour violon....Beethoven
Théo. Curant, accompagné par Mme Samuel.
9. La Bergeronnette....[illegible]
Mlle Little.
10. Piano Solo....{ Fantaisie Valse....[illegible] { Rapsodie....[illegible]
Mme Samuel.
11. Ouverture—"Jubel"....Weber
Orchestre.

Mme Samuel a obligeamment consenti à accompagner M. Curant dans le concerto de Beethoven. Le grand piano dont on se servira provient de la célèbre fabrique de MM. Steinway & Fils, et est fourni par Louis Grunewald, agent général pour les Etats du Sud. 6avril—au 15

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE ST-MAURICE,

(CASERNES ET VERSAILLES.)

QUATRIEME

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

ANNUELLE,

Le Dimanche, 20 Avril 1879,

—AU—

MAGNOLIA GROVE,

DANS LES CASERNES DES ETATS-UNIS.

(Coin Bélairy et Levée).

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

ALPHONSE FELTZ, Ordonnateur;

Justin Arris, François Dafrèche, Victor Cientat, Jacob Alt, Sébastien Rey, [illegible] Xavier Marsolan.

NOTA—Les Cartes vendues pour le "Pique-Nique" qui devait avoir lieu le 30 juin 1878 seront reçues comme les nouvelles, mais aucune carte complimentaire émise alors ne sera acceptée.

Prix du Billet: 50 cents.
Dames et Enfants: Gratis.

Aucune Dame ne sera admise sans un cavalier.

Par ordre du Conseil d'Administration,
PAUL ESTEBEN, Président.
F. D. SEGHERS, Secrétaire. 30mars—1m

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 ---DAUPHINE--- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
16janv—1anDMerV

Drs J. W. ALLEN et A. FICKESSEN,
DENTISTES,
190....rue Jackson....190
Entre Magasine et Constance.

Exécutent toutes les opérations se rapportant à leur profession de DENTISTES, à des prix qui défient la concurrence honnête. 25 mars—1m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérationnels dans toutes branches de leur art.
Pose de palais artificiels.

156.........CANAL.........156
DENTS ARTIFICIELLES
Les meilleures et les moins dispendieuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.
Dents naturelles aurifiées
Nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.
Extraction de dents sans douleur
Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.
Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."
C. F. MALONEY,
156 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.
Au même endroit, 15 rue Baronne.

Aucune personne ne quitte des dents artificielles sur de vieilles racines [illegible]

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents [illegible] tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.
16 jan—6m

DENTAL PLACE.
19 . . Esplanade . . 19
C. C. LYON,
DENTISTE.
A repris l'exercice de sa profession.

Dr R. SAUVAGE,
Résidence, 362 RUE VICTOIRE,
Encoignure Champs-Elysées.
Consultations à la pharmacie Lapiace, 98 Champs-Elysées, de 7 heures à 10 heures A. M. et de 3 à 5 P. M.

Dr E. HART,
PÉDICURE PRATIQUE,
Coin Commune et Dryades.
Cors et oignons guéris sans douleur et sans aucune gêne pour le malade. [illegible]

Le Dr N. J. CROW,
Gradué de l'Université de la Virginie,
Bureau coin Commune et Dryades.
Donne toute son attention aux maladies chroniques.

AVIS.

Nlle-Orléans, 24 mars 1879.

Monsieur le Docteur Edmond Murphy ayant [illegible] sa clientèle [illegible] de 7 à 8 heures du matin et de 3 à 6 heures du soir [illegible]

Dr A. DUPAQUIER.
26 mars—30 f

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,
EUGENE ERATH,
[illegible]

SPECTACLES! BALS, &c.

3ème Grande Fête Champêtre
—Donnée par le—
CLUB DRAMATIQUE ET SOCIAL No 1.
DIMANCHE 20 AVRIL 1879.
Au Amper Parc, rue Bienville.

Comité d'arrangements.
Romain Sénac, président,
E. Fourment, E. Yves,
J. Valette, A. Pierce.

Prix du billet....50 c.

Aucune dame ne sera admise sans invitation. Les [illegible] cachetées pour la [illegible] de la buvette, restaurant et tous les privilèges, seront reçues jusqu'au 13 avril, à la salle du club rue St. Louis, coin Dauphine.

Par ordre du comité, ROMAIN SÉNAC,
E. FOURMENT, secrétaire. président. 30 mars—19 f

Plaisir! Plaisir! Plaisir!

Grande Fête de Pompiers,
DONNÉE PAR LA
St-Bernard Steam Engine Fire Co., No 1,
Dimanche, 13 avril 1879,
—AU—
OAK GROVE PARK,
A deux îlets au-dessous du débarcadère des bateaux de la paroisse St. Bernard.

PROGRAMME:

1° Course à pied, 125 yardes, ouvert à tous; prix, $5 en or.
2° Course à pied pour dames, 100 yardes, ouvert à tous; prix, Eventail pour dame.
3° Tonneau de sauts, ouvert à tous, prix, [illegible]
4° Sac Sapping do do $1 00 en or.
5° Sausage Snapping do do do.
6° Pour qui dansera mieux la valse, ouvert à tous, prix, Eventail pour dame.
7° Course en sac, ouvert à tous, prix, $1 00 en or.
8° Course d'hommes gras, ouvert à tous, prix, une Pipe Ecume de Mer.

Danse sur la Nouvelle Plateforme à 3 heures P. M.

BILLETS - - - - - - 50 cents
Dames et enfants, admis gratuits.
6 avril—4,11,13,12

Grande Fête Champêtre
—donnée par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
LE DIMANCHE 27 AVRIL 1879,
AUX FAIR GROUNDS.

La Société distribuera deux prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.
1er prix—1 médaille en or.
2e —1 couvert en argent.

Prix du billet - - - 50 cts
Dames et enfants gratis.

La direction s'assemble à l'Asile tous les vendredis à 7 heures P. M.

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER
L. Baron, Secrétaire. 29 mars—1m

Troisième Festival Annuel.
EXHIBITION PYROTECHNIQUE
ET BAL DONNÉS PAR LA
Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,
AUX FAIR GROUNDS,
Le DIMANCHE de PAQUES,
13 AVRIL 1879.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:
A. F. Quant, chairman, Louis J. Courtin, John [illegible], A. Mercier, J. F. Barthélemy, Frank [illegible], Lionel Durel, Jr., [illegible]

AMUSEMENTS:
Course de Poneys—1 mille, [illegible] $2.50—Prix $15.00.
Course de mulets—1 mille—[illegible] Prix $10.00.
[illegible]

PROGRAMME DE L'Exhibition Pyrotechnique,
Préparée par J. Palmer & fils, de Rochester, N. Y.

[illegible list of pieces] Danse double des Fées. [illegible] Emblème de la Paix et de la Guerre. [illegible] Bouquet.

PORTES ASSORTIES PENDANT L'EXHIBITION.
DANSES DANS LES DEUX BATISSES.

Les Dames ne seront admises qu'avec des invitations, [illegible] à L. J. Courtin, [illegible] coin St-Charles et Canal.

En cas de renvoi du pic-nic, pour cause de mauvais temps, [illegible]

Grande vente d'ouverture
—DE—
J. TASSIN
306 rue Decatur, coin Madison,
Vis-à-vis du Marché français, à la viande,
Ayant reçu un immense assortiment
D'HABILLEMENTS
POUR
Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

J'invite respectueusement mes amis, clients et le public en général à venir examiner mon nouveau stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Derniers Goûts!
Façons Irréprochables!!
Prix les plus modérés!!!

J. TASSIN,
306 rue Decatur,
coin Madison,
Nouvelle-Orléans.

Chaussures.

ATTENTION.
M. ANDRIEU----180 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
[illegible]

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
[illegible]
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

Pension privée.
MADAME VEUVE [illegible]

Avis spécial.
[illegible]
Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.
[illegible]
W. S. CAMPBELL, Agent.

Changement de local.
Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] de l'incendie qui a eu lieu ce matin, nos bureaux sont provisoirement transportés [illegible] Louisiana National Bank, No 100 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp.
GEORGE LAMAUX, Secrétaire.
[illegible] 29 mars 1879.

OFFICIEL.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1879.

DES propositions cachetées seront reçues à ce département jusqu'à SAMEDI, 12 avril, à midi, pour l'échange de 2200 Bons à prime tirés ($44,000) à leur valeur nominale et intérêt, pour d'anciens bons de ville de la Nlle-Orléans et des ci-devant villes de Jefferson et Carrollton, aussi pour des Bons à prime ou pour du comptant.

Les offres pour les Bons à coupon doivent mentionner le premier coupon dû sur le bon offert.

Les propositions doivent être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées: "Propositions pour Bons à prime tirés."

La ville se réserve le droit de rejeter un bon quelconque ou tous les bons et réponse sera donnée le LUNDI suivant, à midi.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée,

Ville de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 5, Hôtel de Ville.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1879.

LA Quarantième Distribution Trimestrielle de Bons à Prime aura lieu MARDI, 15 avril 1879, à 10 heures A. M., aux bureaux de l'Administrateur des Comptes Publics, jour où [illegible] séries seront tirées.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

Amendements à la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 10 Février 1879.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs tenue le 13 Janvier 1879, les membres [illegible] présents: MM. F. [illegible], P. Maspero, D. Fatjo, J. R. Lelande, M. W. Smith, Ed. Toby, Jno. Geddes, J. J. Fernandez et Chas. Lafitte.

Sur la pétition d'une grande majorité des actionnaires, les amendements suivants à la Charte de la Compagnie, ont été unanimement adoptés [illegible] Articles de la Charte.

ARTICLE DIX-HUIT.

Le premier article de la Charte est amendé de façon à renvoyer l'expiration de la Charte jusqu'au [illegible] jour du mois de mai 1899 (dix-huit cent quatre-vingt dix-neuf), à moins que les affaires de la Compagnie ne soient liquidées plus tôt par un vote des deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE DIX-NEUF.

Le capital de cette compagnie est fixé à Six Cent Mille Piastres.

Ce changement devant prendre effet à partir du premier du mois de Juin prochain, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.
J. G. RICHARDSON,
Député Annotateur.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Dépositaire des Etats-Unis.
[illegible] prête à remplir tous les ordres pour des
BONS DE 4 POUR CENT DES ETATS-UNIS.
Les Bons des Etats Unis de 1867 portant 6 [illegible] rachetés et non rachetés [illegible]
11 mars—1 m.

New Orleans Savings Institution.
[illegible] d'Epargne de la Nlle-Orléans—Eu égard au fait qu'il y a eu une demande croissante de la [illegible]
DAVE URQUHART, Président.
C. CONN, [illegible] CHAS. J. LEEDS, Directeurs.

GERMANIA INSURANCE COMPANY,
No. 124, RUE DE LA COMMUNE,
Bâtisse de la Louisiane National Bank—Nouvelle-Orléans.
ETABLIE EN....1866
—Assure contre—
LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. SUHRBIER....Président.
EMIL MAYER....Vice-Président et Secrétaire.
[illegible]....Assistant-Secrétaire.
[illegible]....Inspecteur.
Directeurs:
GEO. H. BRAUGHN, C. L. L. MAYER, F. F. FLATOW, EMIL M. [illegible], L. GRUNEWALD, J. E. MERILH, [illegible], FRANK VALLEE, [illegible], J. J. WECKERLING, [illegible], H. SUHRBIER.

NEW ORLEANS NATIONAL BANK.
AGENCE DU GOUVERNEMENT,
34 du Camp.
Certificats de Conversion
EN SOMMES DE
DIX DOLLARS.

Département du Trésor, Washington, D. C., 14 mars 1879.

New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne. [illegible]

JOHN SHERMAN, Secrétaire.

Chaque certificat est de la dénomination de DIX DOLLARS, de la grandeur d'un billet des Etats-Unis, et pourra être converti, avec l'intérêt qui lui revient, en bons à 4 pour cent.

Cette banque sera prête à [illegible] le 10 avril.

Les ordres des banques et des banquiers seront remplis selon les conditions du gouvernement, [illegible]

LAWRENCE & TAYLOR,
[illegible], Londres, E. C., Angleterre.
REÇOIVENT des consignations de produits [illegible]
Banquiers: National Provincial Bank of England.
Adresse télégraphique: [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
AVIS MENSUEL—MARS, 1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du Consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

[illegible list of names]

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,
EDM. LEON BELLAGUET

[illegible] L'EUCALYPTUS BITTERS. [illegible]
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No 96 RUE TCHOUPITOULAS N. O.

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 13 MAI 1879,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE E.

GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 13 MAI 1879,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots de	1,000		5,000
20 Lots de	500		10,000
100 Lots de	100		10,000
200 Lots de	50		10,000
500 Lots de	20		10,000
1,000 Lots de	10		10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf billets voisins du numéro du billet gagnant le lot de [illegible] 2,700
9 [illegible] 1,800
9 [illegible] 900
1,857 Lots montant à.......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.

Renseignez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres [illegible]

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage a lieu
Mardi, 13 Mai 1879.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

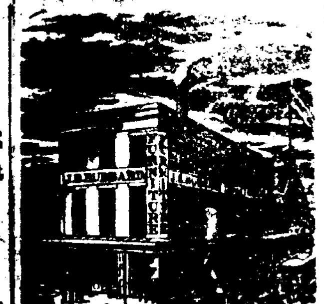

LE
PALAIS
—DES—
MEUBLES
—DE—
JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de MEUBLES DE SALON, de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, chêne, avec dorures, avec ou sans marqueterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

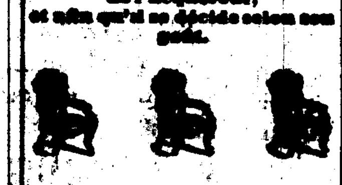

Grand assortiment de
Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

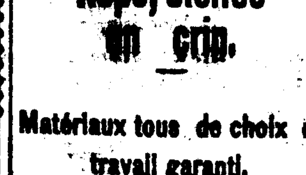

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de
GLACES
du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,
130 S. RAMPART & PERDIDO
27 sev—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard, Billets Hypothécaires, Bon de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston.

Demi îlet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carolton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Gired et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Craps, entre celles Musique et Poète.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Gired et Julia.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Tremé.

Coin des rues Ursulines et Tonti.

No 372 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julia et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Tremé.

Rue Euphrosine, entre celles Clara et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Pierre Villarceaux Macarty.

Isidore E. Aldin Macarty et al.
vs.
Mme Veuve de Phelps et autres.

No 40,593.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir:

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Gired et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan ci-joint passé pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 9 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes: le lot A mesure 30 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Gired sur 200 pieds de profondeur sur la ligne à côté de la rue Marigny, et une première profondeur de 128 pieds sur le côté opposé, plus près des Champs-Elysées, de là elle s'étend à un angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds et ensuite elle arrive à un angle droit de 2 pieds sur une profondeur de 32 pieds, de manière qu'il mesure 52 pieds 9 pouces sur la ligne du fond; les lots C. et D. mesurent chacun 30 pieds 6 pouces et demi à la rue St. Jean-Baptiste par les profondeurs suivantes: lot D. 119 pieds 8 pouces, et lot C. 119 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot D. [illegible]

LA MOITIÉ D'UN CERTAIN ÎLET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrollton, étant la moitié du dit îlet faisant face à la rue Douane et s'étendant de la rue David à l'Avenue Carrollton et mesure en profondeur et façade sur les dites dernières rues, la moitié de la profondeur du dit îlet, le dit demi-îlet étant composé de six portions de terre—l'une désignée par la lettre [illegible] sur un plan de G. F. Dunbar, voyer, en date du 15 décembre 1852, [illegible] Pierre Villarceaux Macarty, le 16 avril 1873, enregistré livre des registres No 5, folios 295 à 290, 28 mai 1873, livre du Bureau des Aliénations No 101.

[illegible] UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, St-Claude, Ursulines et Tremé, mesurant, mesure française, 40 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. [illegible]

[illegible] UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Pitt, Amelia, Prytania et Peniston [illegible] le 16 avril 1866, pardevant E. Magner, ancien notaire en cette ville, [illegible] Livre 101, Folio 763.

9° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues St Jean, Cirque, Gired et Julia, [illegible]

[illegible] UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Musique, entre Amour et Craps, et désigné par le No 285, [illegible]

[illegible] UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible] Craps, Musique, Amour et Poète, [illegible]

[illegible] UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cirque, Dryades, Gravier et Perdido, [illegible]

[illegible] dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St Philippe, [illegible]

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Ursulines, St-Philippe et Miro, [illegible] par Pierre Villarceaux Macarty de Justin Frémeaux, le 23 août 1871 et ont été enregistrés au Bureau des Aliénations dans le livre 100, folio 198.

[illegible] UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro désigné par le No 15 sur un plan déposé au bureau de E. J. Gottschalk, [illegible] le dit terrain mesure 84 pieds américains de face sur la rue des Ursulines, sur 140 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois à distance de la rue, couvert en ardoises et ayant cinq chambres, gallerie, cuisine, citerne, lieux d'aisance, parterre, etc. Cette propriété porte le No 372 de la rue des Ursulines. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty d'Oscar Drouet, le 21 janvier 1870 et est enregistrée au bureau des Transferts à la page 309 du livre 97.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir: 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes du côté de la rue Hôpital, et 94 pieds, première profondeur du côté de la rue du Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, gallerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres; une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet; gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty de dame Vve Jean B. Judice, le 30 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 239 du livre 89. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de façade rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gaz, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus désigné No 13 et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'îlet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles. Les 13e, 14e et 15e morceaux de propriété forment anciennement un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'îlet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 80 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtisse basse à un étage, qui a été occupée comme magasin d'épicerie pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844; elle est enregistrée à la page 256 du livre 35 au bureau des transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Surgi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres aux deuxième et autant au troisième, une cuisine en briques à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cave, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Aaron Kirsch, le 3 août 1871, elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Tremé, désigné par le No 2, sur un plan de Mollhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Louis Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 28 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques convenable pour une grocerie, confiserie, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villarceaux Macarty de Francis et Louis Prillot, le 15 mai 1860.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'îlet No 15, qui est compris entre les rues Clara, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar, ancien arpenteur, daté le 9 janvier 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3, et 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 5; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Market, New Levee, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 8 sur un plan dressé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1866, dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 56 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La 19e et la 20e propriété ci-dessus décrites ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1875, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 5 juin 1878, livre 111, folio 599.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et dépendances y attachées, situés dans la paroisse St-Bernard, État de la Louisiane, des deux côtés du Bayou Terre aux Bœufs et ayant les dimensions suivantes: 2 arpents, plus ou moins, de face aux deux côtés du dit Bayou Terre aux Bœufs, et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 arpents des deux côtés du dit bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Poydras appartenant maintenant aux héritiers de John Dawson, et à la ligne inférieure par la propriété (Habitation St-Bernard) appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS.

22° Deux billets tirés par J. Lessarté, à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres ($3500) et trois mille piastres ($3000), payables le 20 avril 1878, étendu au 20-23 octobre 1878 et tous les intérêts payés à cette date, assurés par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Fabre, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cent cinquante et une piastre ($2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, payable le 6 septembre 1877, payable le 6 [illegible] 1879.

24° Un billet de L. Rabaud, daté du 28 juin 1877, pour mille piastres ($1000) payable à un an de date, sur lequel cinquante piastres ($50) ont été payées à compte et pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tout l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jorda, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres ($5000) payable à un an de date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1879.

26° Un billet de Victoria McCarty, daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres ($1500), assuré par hypothèque par acte passé devant A. Drayton, notaire, payable à un an de date et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2366 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication; et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, achats divisés en coupons si on le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement final, la charge de 5 pour cent pour émoluments d'avocat pour le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou une partie de billet et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, et devant être requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23mars—28,25 avril.8.15,22,26

Résidence de famille No 67 rue Kerlerec, entre Amour et Bons-Enfants, Troisième District.

Succession de Veuve J. B. Truxlos.
No 41082,—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 19 avril 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—par ordre des Héritiers, reconnus et mis en possession par l'Hon., Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, pour effectuer un partage entre les dits héritiers, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, St Claude ou Bons-Enfants, Histoire ou Kerlerec, et Mystérieuse ou Columbus, mesurant mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur une ligne oblique, 68 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare d'un des lots adjacents et 63 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare de l'autre lot adjacent. Les améliorations comprennent une maison en bois ayant 2 chambres et un cabinet, cuisine à deux étages avec trois chambres en haut et 2 en bas, waterworks, jouve, &c. Cette propriété porte le numéro municipal No 67 rue Kerlerec.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt de 10 o/o sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mars—18, 25, avril 1, 8, 15, 19.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1879

Pas de poussière, Une agréable excursion au Lac et sur les bords du Lac.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

A PARTIR DE DIMANCHE, 30 mars, les trains partiront du coin des rues Canal et Basin, comme suit:

Dimanche à 6:30, 8, 9, 10, 11 A. M., 12 M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, P. M. Le dernier train du lac à 8 P. M.

Pendant la semaine, à 6:30, 9, 10, 11 A. M., 12 M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, P. M., dernier train du lac à 7½ P. M.

Le plus tôt possible après l'arrivage de nos nouvelles locomotives et voitures nous ferons partir nos convois de demi-heure en demi-heure, et s'il est nécessaire toutes les quinze minutes.

Notre intention est de faire du Fort Espagnol un but de promenade populaire et agréable pour familles. Nous n'épargnerons aucun effort pour introduire quoi que ce soit qui puisse chasser les personnes les plus susceptibles.

Le pavillon sur le bord du lac est pour l'usage gratuit de nos habitués. Il sera pourvu de sièges et balances.

Les dames et les enfants trouveront cet endroit charmant pour y passer la journée.

Prix du voyage, aller et retour, 15 sous. Enfants entre 4 et 12 ans, 10 sous, moins de 4 ans, gratis. Au Pays de Ville à sous par voyage.

T. S. WILLIAMS
20mars—1m Surintendant.

Wm. J. YOUNG,
Fabricant et marchand de
Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.
8...... NORTH PETERS ST 8
Entre Ursulines et [illegible]

Réparations faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1 an—MaVD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Résidence cottage No 155 rue Prieur, entre celles Ste-Anne et Dumaine.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 12 avril, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 27 pieds de face à la rue Prieur sur 122 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage ayant 4 chambres, corridor de côté, cuisine avec deux chambres, etc., portant le numéro municipal No 155 rue Prieur.

Termes et conditions—1/2 comptant, le reste à un crédit d'un an par billet portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement d'une partie ou de la totalité du dit billet, les acquéreurs devant faire assurer les bâtisses et transférer la police au vendeur et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1879, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 avril au 12.

Maison en bois à deux corps de logis Nos 222 et 222 1/2 rue Esplanade, entre celles Robertson et Villeré, Second District. Résidence de famille, No 192, rue Tremé, entre celles St. Philippe et Ursulines, Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46, rue Royale—SAMEDI, 12 avril, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Villeré, Robertson et Quartier, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française. Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux corps de logis, avec mansardes, ayant 6 chambres à l'étage inférieur, 2 chambres dans les mansardes, cuisine avec 6 chambres, 3 cuves, lieux d'aisance, gaz, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 222 et 222 1/2 de la rue Esplanade.

2° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No. 5, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, St-Claude et Tremé, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Tremé, sur 46 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison à un étage, ayant 4 chambres, cuisine à deux étages avec 4 chambres, waterworks, cave, lieux d'aisance, &c.

Cette propriété porte le numéro municipal No 192 de la rue Tremé.

Termes et Conditions: 1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, la reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie des dits billets, les acquéreurs devront faire assurer la bâtisse pour un montant qui sera fixé par le vendeur et transférer la police d'assurance aux détenteurs des billets, et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront assumer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1879, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 avril—6, 12.

MEUBLES! MEUBLES!
G. E. Schmidt vs. ses créanciers.
No 45,398 Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau 46 rue Royale—LUNDI, 14 avril 1879, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 50 de la rue Bienville, entre celles Chartres et Passage de la Bourse, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1879, dans l'affaire ci-dessus—

Le contenu de la maison ci-dessus mentionnée, comprenant un grand et bel assortiment de meubles de chambres à coucher Victoria, acajou, dressoirs, chaises, tables, armoires, lits, lavabos, tabletes, porte-chapeaux, porte-serviettes, sofas, chaises à bras, garde-manger et autres articles utiles et agréables, le tout neuf et en bon état.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

N. B.—L'attention toute particulière des marchands et des amateurs de meubles est appelée sur cette vente.

2Avril—2,8,12,14

Propriété grandement améliorée dans le Second District.

Action en partage.

La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE
CONTRE
LEOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.
No 25,631. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 mars 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse sur ce terrain est la cinquième à partir de l'encoignure des rues Canal et Remparts, et est le numéro municipal 16.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les deux terrains ci-dessus décrits ont droit à une allée en passage existant sur l'arrière et ouvrant sur la rue Canal, laquelle allée a été établie pour le bénéfice des dits lots et y aboutissant.

Termes et Conditions: Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans, avec billets souscrits par les acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et un intérêt de six pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, les billets devant être divisés en coupons si on est exigé conformément aux intérêts respectifs des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou, de partie d'iceux; les acquéreurs devant maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devant transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 av—5, 12, 19, 26 av, 3 et10mai.

VINGT-NEUVIEME ETAT
ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$238,931 22
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,391 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,986 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		25,117 29
Actions de banques et autres		39,186 62
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$508,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jno. R. King, Sam'l R. Newman, Fred'k Camerden, Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone, John Phelps, George Martin, Adam Thomson, Alfred Moulton, Henry Abraham, L. C. Jurey, Victor Meyer, Edward Nalle, Joseph Bowling, Geo W. Sentell, Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer, Simon Hernsheim, John V. Moore, Simon Forchheimer, W. B. Conger, Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston, R. B. Post, J. J. Irby, Edw'd Pilsbury, Reuben O. Bush, Jno M. Parker.

24 mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als. vs.

Henry C. Boucher et als.
No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp No 31—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, datées respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 3, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1859, de Sam Smith & Co., à M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 102 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, désigné par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Barkson, Bros & Co., et à qui loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure est convenable pour résidence. Comme un placement qui rapportera, résidence centrale convenable pour un homme à profession, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné sur l'arrière plan par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français; est un des plus grand terrains de l'îlet et un des meilleurs emplacements de cette localité et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,800 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3me district de cette ville et dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Mentégut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé pardevant A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, le 6 février 1852. Lesdits lots mesurent comme suit: lot No 3, 25 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles, lot No 4 formant l'angle des rues Dauphine et Clouet, et mesure 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprennent au coin un cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 59 de $100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de $448 payable ou renouvelable suivant la charte de ladite Banque, le 1er mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur au dessus du prix de l'adjudication.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant intérêt spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. R. Trist notaire. 11avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

La résidence en briques à deux étages formant le coin N. E. des rues St Claude et St Philippe.

Succession de Jean Rey.
No 40,980. Seconde cour de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 avril 1879, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1879, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Claude, Remparts, St Philippe et Ursulines, d'après un plan dressé par E. Surgi, en date du 15 juin 1849, déposé comme le plan No 2, du livre de plans No 6 dans le bureau de L. T. Caire, notaire, mesurant, en mesure américaine, trente-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue St-Claude sur soixante-seize pieds onze pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue St-Philippe, etc., désigné par le numéro un du dit îlet d'après le dit plan. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, avec dépendance, solidement construite, contenant le confort et l'agrément, et une des résidences de familles les plus complètes du second district.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit par billets spéciaux satisfaisants par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication la taxe due et exigible pour l'année 1879, l'acte de vente devant contenir les clauses habituelles d'assurance et d'honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent, payables par l'acquéreur en cas de poursuites judiciaires pour recouvrir le paiement, et la clause de non-aliénation. Acte de vente pardevant A. Doriocourt, aux frais des acquéreurs.

15mars—15 22 29, avril 5 10 11 12

PAR S. GUINAULT.

Grocerie à vendre.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 14 avril 1879, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Antoine et Claiborne—

GROCERIES

Le fonds d'un joli magasin de groceries très bien assorti et achalandé.

Conditions—comptant. 11avril—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 6 avril 1879.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Bernattan Minviello, Gutmmedi F G B, Bennara Vincenso, Gascons P, Boscasch T, Marcado Jacques, Bonne Eugène, Mainardi Gaetano, Buonaco Tapico, Marchan Juan, Carbonel Ferdinando, Martinez D Elisco, Cantero Jose, Metge Ric, Cardozo Francisco Gomez, Mouncy Paul St-Etienne, Claude Joseph, Ramon Dommico, Castel Paul, Romanjaco Archimede, Darmans Julien, Sanz y Gahona Gabriel, Delvaille A C, Trevano Francesco, Elosoump Cellas

LISTE DES DAMES

Bordeneure Laurent Madame, Jovail Madame, Mugargioto Angiolo Maria Alla

W. L. McMILLEN, maître de poste.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$238,931 22
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,391 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,986 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133,441 97
City bonds		25,117 29
Bank and other stocks		39,186 62
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,992 19
		$508,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jno. R. King, Sam'l R. Newman, Fred'k Camerden, Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone, John Phelps, George Martin, Adam Thomson, Alfred Moulton, Henry Abraham, L. C. Jurey, Victor Meyer, Edward Nalle, Joseph Bowling, Geo W. Sentell, Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer, Simon Hernsheim, John V. Moore, Simon Forchheimer, W. B. Conger, Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston, R. B. Post, J. J. Irby, Edw'd Pilsbury, Reuben O. Bush.

24 mai—1m Jno M. Parker

L'Abeille [illegible]

COMPA[illegible] TRA[illegible]

COMPA[illegible] TRA[illegible]

Lloyd de [illegible]

STEAMERS [illegible] LA NOUVE[illegible] LE HAVRE [illegible]

Pour Ne[illegible]

POUR [illegible]

QUE[illegible]

NOUVEL[illegible]

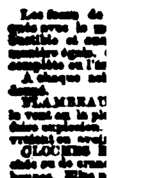

FE[illegible]

LES [illegible]

CEN[illegible]

Par [illegible]

Pauvre C[illegible] au moment [illegible]